

8^e Hussard

4^e Garde d'Honneur

la feuille de route n°6
la feuille de route n°6

Juin 2002

*Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes
secrétariat Jérôme Croyet,
12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse*

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63



Cuirasse de carabinier
Par Rousselot

François Emilien Goyffon
Carabinier au 1^{er} régiment
1787-1860

par
Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II
Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain
Membre de la société d'Emulation de l'Ain
Vice président de l'association Maréchal Suchet



Casque de carabinier
Par Rousselot

..... **Emilien** naît en 1787 à Nantua. Son père est un notaire de Vieux d'Yzenave et une figure honorable dans le Haut Bugey. Favorable à la Révolution, il fait l'abandon de sa charge de notaire public au profit des défenseurs de la patrie le 1^{er} Nivôse an 2. Patriote il donne aussi une chemise et un assignat de 10 Livres. Il devient membre du comité de surveillance de la commune de Vieu d'Yzenave du 10 Novembre 1793 au 5 Floréal an 2. La Révolution terminée, il reprend sa charge de notaire et devient maire de Vieux d'Yzenave sous le 1^{er} Empire : « *Peu de moyen, addonné au vin* »¹. C'est sans doute aidé par les connaissances paternelles que François Emilien Goyffon intègre fin 1806 le 1^{er} régiment de carabinier. Durant la Révolution et l'Empire les deux régiments de carabiniers de la cavalerie française sont considérés comme l'élite de la cavalerie, au même titre que les grenadiers sont l'élite de l'infanterie. Inquiétés, en 1790, de dissolution, les deux régiments de carabiniers sont conservés grâce au décret du 18 août 1790. Ils se couvrent de gloire durant les campagnes de la Révolution à l'armée du Nord, en 1792, puis à l'armée de Moselle en 1795.

Emilien Goyffon intègre l'élite de la cavalerie de la ligne sans doute à cause de sa taille. En effet, un décret du 3 août 1806 donne 1 m 78 comme taille minimum pour être intégré aux carabiniers. Outre une grande taille, le décret du 18 décembre 1806 prévoit aussi une bonne constitution. C'est au dépôt du régiment, à Lunéville, qu'Emilien revêt l'habit bleu impérial à collet droit liseré d'écarlate, parements écarlates liserés de bleu, revers écarlates avec sept petits boutons. Il coiffe le bonnet à poil sans plaque ni jugulaires et boucle, grâce à un ceinturon de buffle ocre fermé par une boucle rectangulaire ornée d'une grenade, le sabre caractéristique modèle an IV. Intégré à la 1^{re} compagnie, c'est avec fierté qu'il fait parvenir à sa famille un portrait de lui en grande tenue sur son cheval noir.

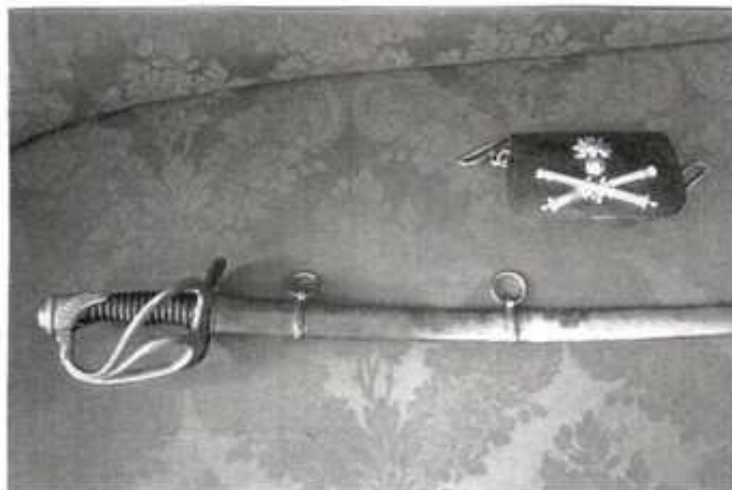
Lors de la campagne de Pologne, les carabiniers sont à Varsovie le 31 janvier 1807. Ils ne combattent pas à Eylau, mais chargent violemment les russes à Ostrolenka, le 16 février. Emilien fait ses premières armes. Le 9 juin, les carabiniers sont à Guttsadt. Le 14, ils sont engagés à Friedland où le 1^{er} régiment subit de lourdes pertes : 12 officiers et 104 carabiniers sont mis hors de combat. Suite au traité de Tilsitt, Emilien et ses camarades regagnent Lunéville le 15 décembre. Le régiment compte alors 979 hommes dont 47 officiers et 16 enfants de troupe.

L'année 1809 voit de nouveau Emilien préparer son fourbi. Dès le début de la campagne d'Autriche, les carabiniers ont l'honneur de faire le service d'escorte et de service auprès de Napoléon. Attachés à la 1^{re} brigade de cavalerie du général DeFrance, attachés à la réserve de cavalerie commandée par le maréchal Bessières, les carabiniers chargent glorieusement à Eckmül puis sous les murs de Ratisbonne, où, dans la mêlée générale ils sabrent un régiment hongrois. A Vienne, ils sont passés en revue par l'Empereur. Ne pouvant pas participer à la bataille d'Essling, ils sont chargés de la police dans

¹ Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.



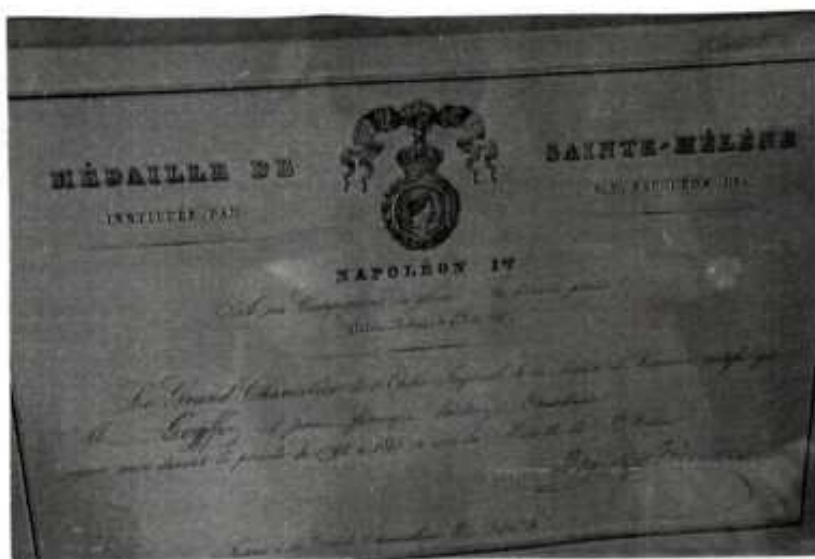
Portrait de François Emilien Goyffon
Coll. Part.



Sabre d'officier de cavalerie mod. 1822
Et giberne Louis Philippe de François et Emilien Goyffon
Coll. Part.

la capitale autrichienne et cantonnent dans un cimetière proche de la capitale. Lors du deuxième jour de la bataille de Wagram, les carabiniers chargent les autrichiens avec opiniâtreté. Les pertes du 1^{er} régiment sont à la hauteur de son courage : 142 hommes et 200 chevaux sont tués ou blessés. Suite à la paix de Znaïm, les carabiniers rentrent à Lunéville.

Suite à l'affaire de Ratisbonne, où Napoléon croise un officier des carabiniers au visage fendu par un coup de sabre, Informé que nombres de carabiniers ont été blessé à la tête suite à l'insuffisance de protection du bonnet à poil, Napoléon décide, le 24 décembre de 1809, de cuirasser ses carabiniers. Influencé par son mariage avec Marie Louise, Napoléon décide de doter les carabiniers d'un casque à l'antique en cuivre rouge et d'une armure d'égale beauté. La couleur de l'uniforme donne lieu à beaucoup d'hypothèse : le noir, le rouge, le bleu barbeau et le blanc. Malgré un premier choix impérial sur le rouge, les pénuries de teinture font adopter le blanc. Marie Louise propose le bleu céleste comme couleur distinctive. Le changement d'uniforme se fait rapidement et dès le 26 janvier 1810, le 1^{er} régiment remet ses fusils de dragons et perçoit le mousqueton et sa bayonnette. Le régiment attend ses 960 cuirasses et casques flambants neufs.



Diplôme de St Héléne de François Emilien Goyffon
Coll. Part.



Schako officier de Garde Nationale 1830
De François Emilien Goyffon
Coll. Part.

Le 10 juillet 1810, lors de l'inspection du général Bourcier, le régiment, comportant 50 officiers et 958 hommes, est habillé de sa nouvelle tenue et fait preuve de beaucoup d'éloge. Le rapport note que, depuis 1807, 256 chevaux sont morts, 140 ont été abattus, 240 sont passés dans d'autres régiments, 92 ont été réformés et 292 ont été tués lors des combats.

Servant l'Empire depuis plus de trois ans sans ennui, Emilien, lors d'une permission, charge un de ses oncles de gérer et administrer ses affaires, ainsi que de procéder à la vente de son mobilier et de la succession de ses parents.

Lorsque débute la campagne de Russie, les carabiniers font partis du 2^e corps de réserve de cavalerie du général Montbrun. Ils sont avec les cuirassiers à la 4^e division du général DeFrance, 1^{re} brigade de cavalerie lourde du général Chouard. Les carabiniers combattent à Witebesk, Valoutina et Dorogoboul. Le 7 septembre 1812, ils prennent part à la bataille de la Moskowa, où les tirs d'infanterie adverses font des ravages. Au lendemain de cette terrible bataille les carabiniers ont perdu un tiers de leur effectif. Dès le 8 septembre, ils sont encore engagés à Mojaïsk, puis quelques jours plus tard ils entrent à Moscou. Lors de la terrible retraite de Russie, les carabiniers, sous les ordres de Murat, combattent à Winkowo. Le retour en France se fait dans la crainte des attaques des cosaques. Les carabiniers ne quittent plus leurs casques et leurs cuirasses, ils restent tout le temps sous les armes prêts à combattre.

Malgré ces précautions, Emilien est capturé par des cosaques. Bénéficiant, sans doute d'une chance hors du commun, il est pris sous la protection d'un officier russe qui l'emmène en Crimée, afin d'administrer son domaine et surveiller ces moujiks. Alors que la Grande Armée se dissout en 1813 et 1814, Emilien joue paisiblement aux échecs avec une comtesse russe.

Sans nouvelle de lui, ses deux frères se résignent à sa disparition et gèrent ses biens comme s'il était mort, jusqu'au 29 novembre 1815, où Emilien frappe à la porte de la maison familiale. Retiré de la vie militaire, il entre néanmoins dans la Garde Nationale en 1830 et obtient la médaille de Ste Hélène. Il décède en 1860.

Heurts et malheurs à la Grande Armée : L'aigrefin du 5^e chasseurs

Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II
Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain
Membre de la société d'Emulation de l'Ain

De tout temps, les troupes en marche et à plus forte raison les pays en état de guerre ont généré une masse anonyme mais active de profiteurs : prostituées, voleurs, profiteurs, accapareurs, ect... « sont autan d'aigrefins officiels et officieux que tolère l'indiscipline générale »¹ Vidocq lui même², avant de devenir le plus célèbre flic de France a été durant sa jeunesse un de ses profiteurs, un de ses soldats de l'armée roulante. Cette armée « composée d'officiers sans brevet, sans troupe, qui, munis de faux états et de fausses feuilles de route, en imposaient d'autant plus facilement aux commissaires des guerres, qu'il y avait moins d'ordre à cette époque dans les administrations militaires. Ce qu'il y a de certain, c'est que... nous touchâmes partout nos rations, sans qu'on fit la moindre observation »³ écrit-il lui même. Si l'allure et la réalité des armées révolutionnaires laisse libre champ à l'armée roulante, les pratiques des profiteurs ne disparaît pas pour autant. En effet, la ville de Bourg, en 1810, fut, entre autre, le fait d'un escroc habile.

Le 6 juillet 1810, à Béziers, les officiers recruteurs du département de l'Ain rencontrent chez un restaurateur local, un jeune homme de 20 ans, « habillé en officier de chasseurs, portait une veste courte verte, boutons blanc sans numéro et une épaulette argent »⁴, avec lequel il fraternise rapidement. « Il leur dit venir d'Espagne, y avait été blessé, commandait un détachement qu'il conduisait à Toulouse, son pays natal, mais qu'il n'osait y arriver dans la crainte d'essuyer des reproches de la part de son père »⁵.

Le 19 août, le jeune officier du 5^e chasseurs arrive à Bourg. Désirant coucher à Bourg, il se rend à la mairie et obtient un billet de logement pour le Parc. Son uniforme et sa prestance ne soulèvent aucune inquiétude de la part de l'administration municipale, d'autant plus qu'il se présente comme « le neveu de Mr Dejean, ci devant ministre directeur général de la guerre »⁶. François Dejean mène alors la grande vie. Il se couvre de dettes, chez différents particuliers et notamment chez les aubergistes. Quand on lui demande de payer, il répond « que son oncle devant passer sous quinzaine dans cette ville, qu'il devait le prendre à son passage »⁷. « Portant l'uniforme et les épaulettes d'officier de chasseurs »⁸, ses relations journalières avec les officiers du recrutement de l'Ain, qu'il

¹ MARTIN (Yves) : Un officier de chasseurs et un général bien curieux in *Tradition Magazine* n°164, février 2001.

² Il se promène à la suite de l'armée de Sambre et Meuse à la fin de 1794, vêtu de vêtements de lieutenant de chasseurs à cheval, puis de capitaine de hussards, et munis de faux documents, afin d'escroquer l'administration mais aussi les civils crédules.

³ VIDOCQ (Eugène François) : *les mémoires de Vidocq*, Robert Laffond éditeur, collection Bouquin.

⁴ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

⁵ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

⁶ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

⁷ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

⁸ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

retrouve, ainsi qu'avec des officiers à la retraite et des fils de bonnes familles, pousse le commissaire de police, Joly, à ne « pas... lui demander ses papiers »⁹. Le lendemain il obtient un nouveau billet de logement pour l'hôtel du Palais où il reste huit jours. Le 28, il demande et obtient un troisième billet de logement pour l'Écu de France, où il ne reste que 4 jours. Mais son manège intrigue néanmoins le capitaine du recrutement de l'Ain, qui malgré les bonnes intentions de Dejean, « dit à l'épouse de cet aubergiste de se méfier de cet individu qu'il le croyait escroc »¹⁰. Informant le commandant de la gendarmerie de l'Ain, ce dernier l'« envoyai chercher par un sous officier de gendarmerie pour l'engager à payer ses dettes et à continuer sa route, mais il était déjà parti »¹¹. Sentant sûrement sa grivèlerie découverte, il se rend chez le commissaire des guerres Drugue, qui lui délivre un mandat d'indemnité pour se rendre jusqu'à Lons le Saunier, puis il se met route. Arrivé à Lons, le 28 juillet, il reçoit un nouveau mandat d'indemnité pour se rendre à Strasbourg le lendemain. Alerté le commandant de la gendarmerie de l'Ain, Comoy, demande à son confrère du Jura de le faire arrêter.

Mais ce dernier lui apprend, le 31 août, que François Dejean « était déjà en route pour Clèves, où il va rejoindre le dépôt de son régiment »¹². Aux yeux de ce dernier, Dejean n'est pas un escroc mais juste un « jeune étourdi (qui) voyage en vertu d'une feuille de route à lui délivrée par le commissaire des guerres de Lyon et non par celui de Bourg »¹³. Malgré les propos rassurant de son collègue du Jura, Comoy demande des renseignements sur François Dejean au commandant du dépôt du 5^e chasseurs à cheval à Clèves qui lui répond, le 24 septembre, que « Mr Dejean... (est) inconnu au régiment dont il s'est dit officier »¹⁴. Dès lors le préfet de l'Ain est informé. Le 17 octobre, il demande un rapport au commissaire de Bourg, qui avoue son impuissance face à quelqu'un à qui « il était facile de faire des dupes »¹⁵.

Le 21, le préfet de l'Ain envoie une lettre au commandant la gendarmerie de l'Ain afin d'obtenir des renseignements sur François Dejean se disant officier du 5^e régiment de chasseurs à cheval, en vain ; François Dejean s'est évaporé et son « oncle » n'est jamais venu à Bourg. « Tout flatteur vit au dépend de celui qu'il flatte » n'a-t-il pas été écrit quelques siècles auparavant par un célèbre moralisateur ?

⁹ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

¹⁰ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

¹¹ Rapport du commandant de la Gendarmerie de l'Ain, 23 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.

¹² Lettre du chef du 40^e escadron de Gendarmerie, 30 août 1810. A.D. Ain 4M95.

¹³ Lettre du chef du 40^e escadron de Gendarmerie, 30 août 1810. A.D. Ain 4M95.

¹⁴ Lettre du commandant le dépôt du 5^e régiment de chasseurs à cheval, 24 septembre. A.D. Ain 4M95.

¹⁵ Lettre du commissaire de police de Bourg, Joly, au préfet de l'Ain, 19 novembre 1810. A.D. Ain 4M95.



Officiers.
1803.



Troupe.



Officiers.



Troupe.



Officiers.
1813.

CUIRASSIERS

ET SI ON CHANTAIT ?

On va leur percer le flanc

On va leur percer le flanc <i>Rantanplan tire lire lan</i> Ah ! ce qu'on va rire ! <i>Rantanplan tire lire</i> On va leur percer le flanc <i>Rantanplan tire lire lan</i>	Le petit tondu sera content <i>Rantanplan tire lire lan</i> Ca lui fra bien plaisir <i>Rantanplan tire lire</i> On va leur percer le flanc <i>Rantanplan tire lire lan</i>	Car c'est de là que dépend <i>Rantanplan tire lire lan</i> Le salut de l'Empire <i>Rantanplan tire lire</i> On va leur percer le flanc <i>Rantanplan tire lire lan</i>
--	---	---

DANS LA PRESSE

La Feuille de Route à la une

Notre feuille de liaison est à l'honneur du Progrès de l'Ain du 4 mai 2002. En effet, sur trois lignes Annick Puvilland fait mention de la Feuille de Route et de l'Association Maréchal Suchet, qui est en libre consultation aux Archives Départementales de l'Ain.

Vivre l'Histoire

Dans le numéro 7 (mai-juin 2002) de la revue bimensuelle Vivre l'Histoire, le 4^e Garde d'Honneur est l'honneur de la rubrique Les Sentinelles de l'Histoire. Sur un texte de Jérôme Croyet, et agrémenté de photographies studio, du P.C.B., et de terrain, la lumière est faite sur notre régiment ainsi que son rôle à l'armée de Lyon.